

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **36 (1900)**

Heft 45

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

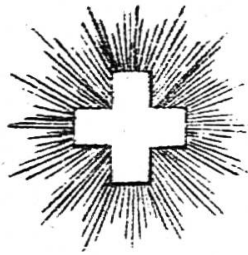
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Au travail!* — *Les Ecoles normales à l'Exposition universelle de 1900.* — *Vinet.* — *Chronique scolaire: Jura bernois.* — *Partie pratique: Leçon de choses.* — *Composition.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Lecture.* — *Arithmétique.*

PAGE CHOISIE

Au travail! par Jules Payot.

Les vacances sont terminées; le cerveau est retrempé; les cordes vocales mises à neuf et le travail recommence dans toutes les écoles.

Mais il y a deux manières de reprendre le travail, deux manières qui ont beaucoup d'importance pour le bonheur.

Il y a une manière vive, énergique, qui fait qu'on accepte la tâche joyeusement, qu'on s'y met de tout cœur.

Il y a une manière ronchonreuse, mécontente, d'aborder le travail.

Laquelle est la plus intelligente de ces deux manières? Pour le savoir, examinons quelques vérités très simples.

D'abord, qu'on ronchonne ou non, il y a une vérité de fait, c'est que la tâche est obligatoire pour la plupart. Savoir si on travaillera n'est pas en question: l'unique question est de savoir *avec quels sentiments* on abordera le travail. Or la résignation calme aux nécessités inéluctables est la première condition de bonheur.

Autre vérité: de même que l'amoureux ne voit que les qualités de la jeune fille qu'il aime et que pour lui « la noire à faire peur est une brune adorable », de même, pour qui aime sa tâche, cette tâche s'embellit et devient réellement aimable. Pour qui est de mauvaise humeur, au contraire, tout apparaît triste, désagréable, blessant...

C'est que le bonheur ou le malheur ne sont pas dans les choses, mais *en nous*. Lorsqu'on se marie, si on prend l'habitude de *se voir en laid*, d'arrêter sa pensée sur les imperfections l'un de l'autre, comme personne n'est parfait, on finira par se haïr. Si, au

contraire, on REFUSE de faire attention aux défauts, ou du moins si on refuse de les ruminer ; si on s'efforce de penser aux bonnes qualités, à la délicatesse, à l'affection l'un de l'autre, on finira par faire un ménage excellent.

Le bonheur se conquiert, journellement, peu à peu, par une série d'actes d'attention volontaire. Nul n'est heureux naturellement : on est heureux parce qu'on le mérite en faisant incessamment la police à l'entrée de sa mémoire pour n'y laisser pénétrer que de bonnes et saines impressions.

C'est pourquoi il faut faire bon ménage avec le travail, d'autant plus que nous ne pouvons pas divorcer d'avec lui.

Acceptons-le gaiement, vaillamment ; ne le considérons que par ses beaux côtés ; n'y voyons pas une contrainte, mais prenons conscience de la grandeur de notre rôle social et sachons que l'éducation d'un citoyen implique un labeur quotidien tout entier fait de détails. Voyons-y aussi pour nous-mêmes une salubre éducation de la volonté, et quand nous serons tentés de le trouver un peu rude, songeons à la vie horriblement stupide du millionnaire oisif.

LES ÉCOLES NORMALES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE de 1900.

La France.

L'Exposition scolaire de la France était considérable et elle dénotait un travail remarquable en même temps qu'elle était la preuve frappante des progrès énormes accomplis dans ce pays depuis une dizaine d'années. Trois compartiments importants étaient destinés aux Ecoles normales : celles des Instituteurs et celles des Institutrices, puis le compartiment des Ecoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud.

I. ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS. — Il existe actuellement, en France et en Algérie, 87 Ecoles normales d'instituteurs, ayant ensemble un effectif scolaire de 3865 élèves-maîtres. Leur régime est l'internat. L'Etat prend à sa charge le traitement du personnel, la nourriture des élèves, etc ; il contribue par des subventions à la construction des édifices, de sorte que les départements n'ont à leur charge que l'entretien des bâtiments, du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement. Les élèves sont reçus gratuitement, mais ils sont admis après concours, à condition qu'ils soient âgés de 16 ans avant le 1^{er} octobre de l'année où ils se présentent. Les études durent trois ans au minimum.

Les Ecoles normales d'instituteurs avaient exposé de nombreux travaux personnels des professeurs et des élèves, avec une monographie complète, illustrée, donnant l'histoire de l'Ecole et de toutes les particularités propres à la faire connaître. Nous avons

examiné avec intérêt un grand nombre d'objets et de cahiers, dont nous ne pouvons parler ici en détail ; nous signalons :

a) Des cahiers et carnets qui dénotent l'étude consciencieuse des élèves, de leurs qualités et de leurs défauts ; — *b)* des spécimens de travaux manuels rattachés à l'enseignement des sciences physiques et naturelles (miel, collections d'insectes, appareils de physique, anatomie, agriculture, modelage, préparations microscopiques, etc. ; *c)* des projections de toute nature pour illustrer l'enseignement ; — *d)* des études de morale sur des sujets très variés : L'intention vaut le fait, — La tolérance, — Le devoir de s'instruire, — Les limites de la liberté, — Insuffisance morale et sociale de la stricte justice, etc. ; — *e)* des préparations de conférences publiques ayant pour sujet : L'alcoolisme, — Les principaux devoirs civiques, — Le tabac, — Naissance et progrès de l'idée démocratique en France, etc. ; — *f)* le récit des excursions fréquentes faites par les élèves et préparées par une étude spéciale des professeurs, — excursions pédagogiques, — géographiques, — historiques, — industrielles, — scientifiques, — agricoles. — Tous ces récits sont illustrés avec soin, parfois même des excursions durent plusieurs jours et ont comme but : Londres, Marseille ou la Suisse. — *g)* Les relations détaillées des exercices pédagogiques faits dans les écoles annexes, sous la direction des professeurs et en présence des camarades d'études appelés à émettre leurs opinions ; — *h)* des études très soignées de composition française, avec exercices préliminaires de plans et de développements généraux ; — *i)* des cahiers d'écriture très méthodique, visant surtout l'amélioration de l'écriture courante ; — *j)* des cahiers de préparation de leçons pour chaque branche, exposant la façon dont le maître doit s'y prendre pour traiter tels ou tels sujets ; — *k)* des spécimens de cartographie ; — *l)* des herbiers contenant la flore du Département où l'Ecole normale a son siège ; — *m)* des comptes rendus de conférences pédagogiques tenues par les professeurs.

Il y aurait des pages nombreuses à relever dans les études spéciales de pédagogie faites par les élèves aussi bien que par les maîtres. On remarque aisément, dans toute cette littérature manuscrite, que la pensée dominante est de donner à l'instituteur une éducation professionnelle complète. S'agissant de fixer, par exemple, la préparation actuelle des Instituteurs de la Seine, le corps professoral de la Seine dit : « 1^o Il faut, aux classes très chargées de la ville de Paris, des maîtres robustes et résistants ; — 2^o une mise propre et décente, une tenue extérieure correcte et digne en même temps que simple et modeste ; — 3^o un solide fonds moral, un sentiment du devoir, et, dans notre démocratie, il importe que le devoir commande avec force le respect de l'homme, l'amour de la patrie et de la liberté, et le besoin de la justice sociale ; — 4^o une instruction claire et solide, un sens droit et sûr, et, autant que possible, un esprit libre, qui ait le besoin de penser

et de n'accepter les affirmations, d'où qu'elles viennent, que sous bénéfice d'inventaire.

On insiste beaucoup sur la nécessité des lectures personnelles. On les impose même et l'élève est tenu d'en résumer le contenu que les professeurs revisent.

Nous avons observé que presque toutes les Ecoles normales possèdent des Associations d'anciens élèves qui ont une séance annuelle; que beaucoup de ces Ecoles ne négligent pas la bienfaisance; et qu'enfin plusieurs cultivent la musique et le chant et disposent de sociétés de chant ou de musique (orphéons) et fanfares. Plusieurs aussi se livrent à des observations météorologiques.

II. LES ECOLES NORMALES D'INSTITUTRICES. — Il y a actuellement en France 85 Ecoles normales d'institutrices primaires, avec 3871 élèves-maîtresses.

Les programmes sont les mêmes que pour les instituteurs, avec une assez importante réduction de la partie scientifique. Les conditions d'admission, comme la durée des cours (3 ans), sont identiques à celles des instituteurs. Toutefois, nous voyons que les élèves-maîtresses sont initiées non seulement aux travaux de couture, mais à la culture maraîchère, et aux premiers soins à donner en cas d'accidents. « On s'est proposé, disent les instructions officielles, de faire des élèves-maîtresses des jeunes filles instruites, autant qu'il en est besoin, dans les sciences et dans les lettres, mais instruites en même temps des choses de la vie, de la tenue d'un ménage, d'un jardin, d'une basse-cour, de la comptabilité domestique, de la préparation des aliments, de tout ce qui contribue à l'ordre et à l'embellissement, à l'économie et à la prospérité d'une maison. »

Dans le compartiment qui était réservé aux Ecoles normales d'institutrices à l'Exposition, nous remarquons une véritable bibliothèque garnie de cahiers de tout genre, qui démontrent le soin avec lequel les élèves songent à leur activité future. Nous avons été frappé du grand nombre de travaux manuels exécutés par les candidates au brevet, depuis le pliage du papier jusqu'à la confection d'un corsage.

L'Exposition offrait un grand choix de travaux destinés aux Ecoles maternelles, et un non moins grand nombre de cahiers d'élèves-maîtresses. Ils étaient groupés par Département, avec un volume de monographies des Ecoles du ressort de chaque groupe. La reliure des cahiers était de deux couleurs, suivant qu'il s'agissait de l'enseignement littéraire ou scientifique. Le tout était accompagné de résumés, de notes de cours, d'impressions et d'appréciations sur les lectures personnelles, sur les exercices de l'école-annexe, etc., c'est-à-dire d'un ensemble de documents facilitant l'examen du niveau intellectuel et moral atteint aujourd'hui par les institutrices de la France.

Toute une série de photographies d'Ecoles normales nous

apprennent les préoccupations des élèves : le dessin, la gymnastique, les exercices pratiques au jardin, à la cuisine, à la buanderie. Le chant et la musique ont une large place dans les préoccupations des Ecoles normales d'institutrices, et les associations d'anciennes élèves donnent lieu dans les réunions annuelles à des conférences, des exercices, des représentations théâtrales ou des concerts. Les herbiers étaient aussi partout et, suivant l'occupation prédominante des populations où se trouvent les Ecoles normales, on se livre à des essais intéressants, tels que la culture du ver-à-soie, ou le soin de certaines plantes, etc.

Toutes les Ecoles normales d'instituteurs ou d'institutrices sont pourvues d'une Ecole primaire dite *Ecole annexe* et celles d'institutrices d'une Ecole maternelle en plus. Pendant les trois années de leurs cours d'études, les élèves-maîtres et maîtresses sont exercés à tour de rôle dans ces Ecoles d'application sous la direction des directeurs ou directrices. De temps à autre, les élèves cessent pour ainsi dire d'être élèves pour se consacrer tout entiers à leur classe, et pendant ces périodes, ils ont la vie et les soucis des maîtres et maîtresses en charge et la responsabilité de toutes les besognes scolaires.

Les Ecoles normales primaires de la France, dont la plupart sont nées en 1830 et 1880, se sont développées, on le voit, d'une façon réjouissante, et elles constituent aujourd'hui des rouages importants de l'organisation scolaire.

Elles sont aujourd'hui généralement bien installées, pourvues d'un personnel dirigeant et enseignant très capable, et elles sont appelées à rendre à la France les services les plus éminents.

(A suivre.)

ED. QUARTIER-LA-TENTE.

VINET

Pendant de longues années, et avec une persévérance digne d'éloges, la Société d'étudiants « *Belles-Lettres* » a travaillé à réunir une somme suffisante pour élever un monument à la mémoire du plus célèbre de ses anciens membres : Vinet. Son but est maintenant atteint et, le 9 novembre prochain, la statue de notre grand écrivain et penseur vaudois, due au ciseau du sculpteur Reymond de Broutelles, sera inaugurée solennellement sur la belle place de Montbenon.

A cette occasion, MM. Ph. Godet, G. Frommel, Ed. Secretan, et beaucoup d'autres publicistes sans doute feront l'éloge de l'écrivain, du penseur, du théologien. Pour nous, notre but est plus modeste, plus à la portée de nos faibles moyens. Dire ce que fut Vinet comme professeur et principalement comme maître de langue française à Bâle, étudier sa chrestomatie, avec ses intéressantes lettres-préfaces, et son important travail sur *l'Instruction populaire*, tel est le but de ces lignes.

I

Le père d'Alexandre Vinet fut, pendant quelques années, un de ces pauvres régents de l'ancien régime. Il dut quitter une profession qui ne lui permettait pas d'élever sa famille. Il chercha, pendant quelque temps, à gagner son pain comme traducteur et copiste. Mais les temps étaient durs pendant l'époque troublée de la République helvétique. Enfin, le canton de Vaud constitué, il fut

appelé au poste de secrétaire du Département de l'intérieur, position qui le mit, ainsi que les siens, à l'abri du besoin.

Il se fixa à Ouchy, et c'est là que naquit son fils Alexandre, le 17 juin 1797. Ce fut un vrai chef de famille, sévère, impérieux, qui éleva ses enfants avec simplicité et austérité.

Alexandre Vinet montra, dès sa jeunesse, une intelligence vive et un grand amour pour l'étude. A 13 ans, il entra à l'Académie, dans la classe des Belles-Lettres. La carrière pastorale l'attirait, mais la destinée, qui se joue des projets humains, devait contrecarrer ses plans. Notre futur théologien eut une adolescence studieuse, mais qui ne fut pas exempte de gaieté, comme le témoigne son spirituel poème la *Guétiade*. Il termina brillamment ses examens en 1817 et, à peine âgé de vingt ans, il était appelé à enseigner la langue française au gymnase de Bâle.

La tâche assumée par notre jeune compatriote n'était guère facile. Il devait enseigner les éléments du français à deux classes du gymnase et faire une étude plus relevée avec les élèves du pædagogium. Les jeunes gens qui lui étaient confiés étaient âgés de 12 à 20 ans et leur préparation était très diverse. Songez aussi que Vinet ne connaissait que fort peu l'allemand.

Notre professeur fut un maître modèle. Ses élèves formaient pour lui une véritable famille. Il les chérissait. La bonté, la douceur, que n'excluaient point une vraie fermeté, une bonne préparation des leçons étaient les principaux moyens mis en œuvre pour obtenir de bons résultats et une excellente discipline. Toute violence quelconque lui répugnait. Un jour, cependant, il rentra tout ému : « J'ai donné, aujourd'hui, le premier soufflet de ma vie, dit-il, ce sera le dernier. »

Vinet savait intéresser ses auditeurs, les exciter au travail, les interroger avec habileté et donner de la vie à ses leçons. Les jeunes garçons qui suivaient ses classes l'adoraient. Ah ! savoir se faire aimer, quelle force ! « En vérité, écrivait-il à un ami, je crois les jeunes gens de Bâle meilleurs que ceux de Lausanne. Je me suis dit souvent que si mes étudiants m'avaient fait souffrir autant que nous avons fait souffrir nos professeurs, je n'aurais pas pu y tenir. Je puis assurer que la politesse et la bienveillance m'ont obtenu tout ce qu'on attend ordinairement de la plus exacte sévérité. Aussi, je les aime de tout mon cœur. »

Les progrès de ses élèves étaient la constante préoccupation de Vinet. Il appelait chez lui ceux qui avaient de la peine à suivre et il donnait à son domicile un cours de littérature française aux plus avancés. Il ne faut pas oublier que, pendant ce temps, la douleur était venue s'asseoir à son chevet. Un accident occasionna une tumeur dans les intestins. Malgré une opération faite à temps, il souffrit toute sa vie et souvent atrocement. Ce fut une lourde croix à porter, mais Vinet était une de ces âmes bien trempées, comme Pascal, que rien n'abat, regardant les souffrances physiques comme une occasion d'amélioration morale.

Chaque année, l'auteur de la *Chrestomatie* adressait au Département de l'Instruction publique du canton de Bâle un rapport où il exposait sa méthode et les résultats de son enseignement. Il y dépeignait avec une charmante vivacité la physionomie de ses classes, leur valeur, leurs défauts et leurs qualités. Il aurait été peut-être utile de faire une étude approfondie de ces intéressants travaux. Malheureusement ils n'ont pas été publiés. Nous sommes donc forcés de nous contenter des extraits donnés par Eug. Rambert dans son excellente biographie.

Un de ces rapports annuels renferme une page sur l'enseignement de la composition qui mérite d'être citée. « Rien ne gâte la main comme de travailler sur une substance inconnue avec un instrument que l'on ne connaît pas davantage. Manier des mots dont on ne connaît pas la juste valeur, c'est prendre, même sous le rapport de l'art, la plus fâcheuse des habitudes. L'ordre dans les idées, la netteté dans l'expression, la vivacité dans les images, sont au prix d'une vue

claire des choses. *Il faut toujours demander à l'élève s'il a vu ce qu'il dit, car il ne dira bien que ce qu'il aura vu.* Une illusion sur la portée naturelle de l'âge dont il s'agit m'avait pendant quelques années induit en erreur sur la nature des objets à prescrire à mes élèves. Je leur demandais des idées avant qu'ils en pussent avoir, et je croyais que celles qu'ils exprimaient étaient à eux, parce que je les leur avais données; je me suis peu à peu désabusé, et sans renoncer à faire traiter, après une discussion familière, des sujets de raisonnement et de morale, j'ai multiplié les sujets de narration; d'un côté parce que de tels sujets n'ajoutent pas à l'embarras d'une langue étrangère celui de la recherche des idées; d'un autre côté parce que l'exercice de la narration n'est pas moins propre que tout autre à développer la logique de l'esprit. »

Pendant son séjour à Bâle, Vinet prit part à un concours ouvert à Paris par la Société de la morale chrétienne. Il remporta le premier prix, avec les félicitations de Stapfer, pour son *Mémoire sur la liberté des Cultes*. En 1829, il publia en trois volumes la première édition de la *Chrestomatie*. Trois ans plus tard, il donna une nouvelle édition augmentée des épîtres dédicatoires à Ch. Monnard, Alexis Forel, André Gindroz. Le troisième volume était précédé de son *Discours sur la littérature française*, qui devait recevoir les éloges de Sainte-Beuve. Le Réveil et les questions politiques et religieuses qui agitèrent le canton de Vaud au commencement du siècle sollicitèrent, à plus d'une reprise, sa pensée et sa plume. Il y gagna un procès retentissant.

Des offres flatteuses parvinrent au théologien vaudois de Montauban, de Francfort et de Paris; il les refusa. La chaire de théologie pratique de l'Académie de Lausanne étant devenue vacante, le conseil d'Etat lui adressa un chaleureux appel pour qu'il veuille bien remplacer le professeur démissionnaire. Il accepta après bien des luttes intérieures. Ce fut le fabuliste Jean-Jaques Porchat qui l'installa, en sa qualité de recteur, le 1^{er} novembre 1837. Vinet entra dans notre établissement supérieur d'instruction publique au milieu d'une de ses plus glorieuses périodes. Sainte-Beuve allait commencer son célèbre cours sur Port-Royal, c'était le moment où Henri Durand, Monneron, Juste Olivier, Charles Secretan, et Lèbre faisaient espérer une pleiade de poètes et de penseurs. Mais, hélas! Henri Durand, Monneron et Lèbre devaient prématurément disparaître avant d'avoir pu donner toute leur mesure.

Les années 1840 à 1845 furent remarquables dans le canton de Vaud, par l'ardeur des luttes politiques et religieuses. Les idées du professeur de théologie pratique sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, franchement et à maintes reprises exprimées, ne lui permirent pas de continuer à faire partie de l'Eglise nationale vaudoise. La Révolution de 1845 éclata. L'assemblée constituante refusa de reconnaître et de sanctionner la liberté religieuse. Vinet donna sa démission et prit congé de ses élèves.

Sur ces entrefaites, Charles Monnard, professeur de littérature française, dont la révolution venait de briser la carrière politique, tint à se retirer dans la tranquillité d'une cure de campagne. Immédiatement Vinet fut nommé à sa place. Les cours qu'il a donnés dans cette chaire ont été réunis en volumes sous les titres suivants : *Histoire de la littérature française au XVIII^e siècle, Poètes du siècle de Louis XIV, les Moralistes du XVI et XVIII^e siècle, et les études sur Pascal*.

La démission des pasteurs nationaux trouva en lui un ardent défenseur et il prit une part prépondérante à la fondation de l'Eglise libre. Les professeurs de l'Académie étaient, pour la plupart, des ennemis du régime inauguré par la révolution. Ils s'attirèrent la haine du parti populaire. Le gouvernement eut recours à une mesure malheureuse, il les destitua presque tous le 3 décembre 1846. Le professeur de littérature française, cela va sans dire, était du nombre.

La maladie dont Vinet souffrit la plus grande partie de sa vie fit, dès cette

époque, des progrès inquiétants. Au mois d'avril 1847, il se rendit à Clarens, espérant un soulagement d'un changement d'air. Mais il était trop tard. Il supporta d'atroces souffrances, avec une sérénité admirable. Le mardi 4 mai, à 5 heures du matin, le plus grand des écrivains vaudois rendait le dernier soupir. Sa dépouille mortelle repose dans le cimetière de Clarens, au milieu de cet admirable paysage qu'il avait tant aimé.

ERNEST SAVARY.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Retraite de M. Monnin. M. Monnin, instituteur de la III^{me} classe primaire de Porrentruy, se retire après cinquante années d'enseignement. Il a été breveté en 1850. Nos meilleurs vœux accompagnent dans sa retraite ce vétéran du corps enseignant jurassien. Puisse le déclin de cette vie utile ne connaître que des jours heureux et tranquilles !

H. GOBAT.

— **Nomination.** — Mlle Ida Reinlé a été nommée à l'école secondaire des filles de Neuveville ; M. Alphonse Cerf, à l'école secondaire de Bassecourt ; M. Fernand Jabas à l'école primaire supérieure de Court ; M. Louis Mérillat à l'école primaire supérieure de Cormoret.

M. Adrien Kohler, avocat à Porrentruy, remplace feu M. Antoine, procureur, dans la commission de l'école cantonale.

† **M. Auguste Moschard.** — Le 22 octobre dernier est décédé, à Moutier-Grandval, M. Auguste Moschard, ancien directeur de l'instruction publique dans la période agitée de 1850. Il était né le 8 janvier 1817 à Courtelary, où son père était pasteur. Après de solides études de droit, il fut appelé à la présidence du tribunal de Moutier et, en 1850, il entra au gouvernement, où on lui confia la direction de l'instruction publique.

Au vu de nombreuses pétitions qui demandaient la suppression des écoles normales, le Conseil d'Etat décida de réorganiser ces établissements. C'est alors que Grunholzer et Niegger durent quitter l'école normale de Münchenbuchsee. Nous avons souvent parlé de ces événements avec M. Moschard lui-même, qui nous a déclaré qu'il n'avait personnellement eu aucun grief contre le Directeur et le professeur de gymnastique évincés, mais qu'il avait dû faire exécuter les décisions du gouvernement et donner satisfaction au mouvement populaire. On a reproché, dans nos journaux jurassiens, à M. Moschard d'autres décisions qui sont le fait de son successeur, M. Bandelier. M. Moschard a été directeur de l'instruction publique de 1850 à fin 1852.

M. Moschard a consacré à la vie publique ses plus belles années et toutes les ressources de sa brillante intelligence. Il a été procureur de l'arrondissement du Jura, député au Conseil national et au Grand Conseil bernois, qu'il a présidé. Comme il appartenait au parti conservateur et qu'il était un adversaire de premier ordre, un orateur de race, on comprend que la polémique ne l'ait pas épargné. Mais pour ceux qui l'ont connu de plus près, c'était un cœur d'or, un ami du pauvre, un homme juste et craignant Dieu, comme dit la Bible quand elle veut résumer toutes les nobles qualités de la créature humaine.

H. GOBAT.

Retour de chasse. Le mari sort de son carnier un lièvre passablement avancé — acheté chez le prochain marchand de gibier :

— Ah ! par exemple, fait Madame, celui-là, mon ami, il était joliment temps que tu le tues !...

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le thé.

1. *Le thé dans le commerce.* — Le thé est la feuille desséchée et roulée d'un arbrisseau d'Orient nommé arbre à thé ; elle sert à préparer en infusion une boisson presque aussi commune que le café.

Ovale, d'un vert un peu luisant, dentée en scie avant d'avoir été récoltée, cette feuille change complètement d'aspect par la dessiccation et le roulage : elle devient alors semblable à un brin noir, très court, de largeur inégale, un peu résistant, et qui se brise cependant sous la pression des doigts.

Les pays producteurs sont surtout la Chine, Ceylan et l'Inde. Avec le même arbuste, on peut obtenir plusieurs qualités de thé, suivant le développement des feuilles et le mode de préparation. Les plus jeunes sont généralement les plus appréciées. Desséchées dans des bassines très chaudes où on les remue constamment, elles donnent le thé vert, plus amer et plus excitant que le noir. Dans notre pays, on n'en fait presque pas usage, sauf dans les pharmacies. Un procédé spécial fournit le thé noir qui est, comme le premier, trié et emballé dans des caisses de plomb. Afin de lui conserver son parfum, qu'il perdrait au voisinage d'autres marchandises ou au contact de l'air, les commerçants le détaillent dans des paquets entourés de papier de plomb, et évitent soigneusement de le laisser exposé à l'humidité.

2. *Infusion.* — On place dans une théière de faïence ou de métal une quantité de thé proportionnée au nombre de tasses que l'on désire obtenir (le contenu d'une ou deux cuillerées à café par tasse. Dans la plupart des ménages, on en prend beaucoup moins, une cuillerée à café par litre, et l'on a raison.) On y verse un peu d'eau bouillante pour échauffer l'ustensile et pour laver superficiellement les feuilles ; on décante rapidement cette eau. Puis on verse dans la théière une petite quantité d'eau bouillante ; au bout de deux à trois minutes, l'on verse le reste de l'eau, toujours bouillante, et l'infusion est prête au bout de cinq à six minutes. On obtient ainsi une boisson limpide, d'un jaune d'or ou d'ambre, parfois plus foncé, d'une odeur aromatique et d'une saveur faiblement amère. Une macération, dépassant 10 minutes, le rendrait astringent et lui donnerait un goût amer et une odeur de foin qui en ferait disparaître l'arôme délicat. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit foncée pour être de bonne qualité.

Une deuxième infusion préparée avec le même thé, immédiatement après la première, sera de qualité presque égale ; mais une troisième infusion n'a que très peu de valeur, si l'on n'a soin d'ajouter du thé frais. Il ne faut pas laisser les feuilles séjourner dans la théière : elles communiqueraient au thé suivant une odeur, une couleur et un goût désagréables. Les uns ajoutent volontiers un peu de lait ; les Russes préfèrent y presser une tranche de citron.

On peut utiliser les feuilles du thé qui a déjà servi pour balayer les tapis, lorsqu'elles sont encore humides.

3. *Effets physiologiques.* — Le thé est, comme le café, une boisson aromatique excitante, capable de rendre une énergie nouvelle à l'homme affaibli par la diète, la tristesse ou le froid. Le pouls s'accélère, l'activité succède à l'abattement, et se soutient ensuite sans laisser de malaise. Le thé aide à la digestion et la rend plus parfaite. Il est, pour certains docteurs, la meilleure des boissons digestives. Il rend les sensations plus distinctes, la pensée plus lucide ; il permet des travaux physiques ou intellectuels prolongés, et chasse le sommeil. La stimulation produite est donc générale sur les organes de la nutrition, de la circulation, de la locomotion, et sur le système nerveux. Il a en outre une valeur alimentaire

réelle. C'est dire qu'il est de beaucoup supérieur aux boissons alcooliques distillées ou fermentées. — Ses propriétés sont moins apparentes que celles du café. La théine, qui en est le principe actif, est absolument la même substance que la caféine. Il en contient davantage que le café, mais ce dernier s'emploie dans l'infusion en quantité plus grande. Dans les régions tropicales, où l'eau crue est généralement détestable, on la fait bouillir pour la purifier, et on a recours au thé pour lui donner un goût agréable.

Cependant, quoique contenant une certaine quantité d'éléments nutritifs, le thé et le café ne peuvent être considérés comme des aliments, et ne sauraient les remplacer. En outre, l'abus du thé, comme celui du café, présente des dangers ; il produit le théisme, caractérisé surtout par des palpitations de cœur et des troubles nerveux. Quelques médecins, qui ont observé attentivement plusieurs cas de maladies dûs à son usage excessif, en parlent sévèrement.

Le thé peut donc intoxiquer, c'est indubitable. C'est pourquoi il faut en user avec modération et le charger très peu. Il est bon d'y ajouter du lait, comme au café, pour atténuer dans une certaine mesure ses propriétés excitantes.

Si l'abus du thé cause parfois des désordres dans les organes de la nutrition, c'est par la grande quantité d'eau chaude absorbée : les suc digestifs sont alors dilués à l'excès ; l'action en est affaiblie et l'estomac se débilite.

Cependant, que sont les effets du thé comparés à ceux des boissons alcooliques ! Combien de fois a-t-il rendu un homme criminel ? Combien de fois a-t-il été pour la famille une source de ruine et de misère ? Combien de fois a-t-il causé la perte de la dignité humaine ? Combien de fois a-t-il privé l'homme de ses plus nobles facultés ?

4. *Autres boissons aromatiques* — Dans l'Amérique méridionale, la boisson la plus ordinaire est le maté, ou thé du Paraguay. Il se prépare de la même manière que le thé, mais il a l'avantage d'être beaucoup moins cher. Il stimule mieux encore que le thé et le café la force physique et l'activité intellectuelle, et peut servir à préparer trois ou quatre infusions successives d'une valeur égale. Son importation en Europe, qui ne date que de quelques années, a pris un développement rapide.

La coca et la kola sont des boissons identiques, mais qui n'ont guère été utilisées jusqu'ici que dans les pays producteurs, la première, au Pérou, la seconde, dans l'Afrique centrale.

Enfin, on prépare des boissons qui remplacent le thé de Chine, mais qui n'ont pas ses propriétés excitantes. Dans ce nombre se trouve l'infusion des fleurs de tilleul, qui combat avantageusement les migraines, les mauvaises digestions et l'irritation nerveuse. Une autre, c'est celle que l'on prépare avec le « caramel cérééal » (composé de céréales torréfiées), d'un goût très agréable et pouvant se boire avec sucre ou sans sucre.

EXERCICES D'APPLICATION

I. COMPTE RENDU ÉCRIT.

II. VOCABULAIRE : a) *Mots* tirés de la leçon de choses.

b) *Synonymes*. Infusion, décoction, macération — exciter, encourager, activer, accélérer, animer — diète, privation, régime, faim, jeûne — activité, rapidité, vivacité, action, travail — boisson, liquide, breuvage, potion.

e) *Contraires* : amer (doux, sucré) — délicat (vulgaire, grossier, répugnant) — aromatique (inodore, infect, fétide, nauséabond) — excitant (narcotique, calmant) — digestif (indigeste, lourd) — physique (intellectuel, cérébral) — distinct (vague, confus) — général (local, limité) — apparent (caché, invisible, réel).

III. LECTURE : Le thé (Dussaud et Gavard, p. 163).

IV. DESSIN : Théière, tasse à thé, rameau de thé.

V. ECRITURE (grande) : Parfum délicat.

(moyenne) : Le thé facilite la digestion.

(fine) : Les excitants activent les fonctions vitales.

Section vaudoise des maîtres abstinentes.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Un garçon économe.

PLAN. — Jean a une vieille veste. — Il prend la résolution d'en acheter une autre et ne fait plus de dépenses inutiles. — Jean a réussi. — Il ne regrette pas les petites privations qu'il s'est imposées.

DÉVELOPPEMENT

Depuis plusieurs semaines, Jean met soigneusement de côté l'argent qu'il gagne. Sa veste est vieille, rapiécée, usée jusqu'à la corde, et tout en se rendant au travail, le pauvre garçon ne peut s'empêcher d'admirer avec envie les vêtements épais et chauds que portent ses camarades d'atelier. Pourquoi ne serait-il pas habillé comme eux, avant l'hiver qui approche à grands pas ? Allons ! sa résolution est prise : à partir de ce jour il ne dépensera plus inutilement un seul sou ; on ne verra plus de cigares ni de cigarettes dans ses poches ; tout sera pour la tirelire, tout pour l'habit !

Jean a tenu parole. C'est plaisir de voir son air radieux, tandis qu'il essaye devant sa grand'mère et sa sœur le joli costume qu'il vient d'acheter avec son argent à lui. Croyez-vous qu'il regrette les petites privations qu'il s'est imposées, maintenant qu'il est en possession du vêtement si ardemment désiré ? Je ne le pense pas.

F. MEYER.

Lettre à une petite amie malade.

CANEVAS. — Surprise éprouvée en voyant vide la place de votre amie. — Peine que vous cause sa maladie. — Recommandation au sujet du traitement. — Promesse d'une visite. — Salutations affectueuses.

Ma chère amie,

J'ai été bien surprise, en arrivant en classe ce matin, de ne pas te voir à ta place habituelle. Marie, ta voisine, m'a dit que tu as la grippe et que tu dois garder la chambre pendant quelques jours.

Tu peux croire que cette nouvelle m'a causé beaucoup de peine. Aussi, ma bonne Frida, tâche de te guérir bien vite, et prends très régulièrement les remèdes que le docteur t'ordonnera.

S'il plaît à Dieu, j'irai te voir samedi après-midi et je passerai quelques bonnes heures avec toi. J'espère te trouver déjà en bonne voie de guérison.

Adieu, bien chère amie, je t'embrasse de cœur et, en attendant le plaisir de te revoir, je te souhaite patience et courage.

BERTHE.

Danger de se suspendre aux voitures.

Alfred a la mauvaise habitude de se suspendre aux voitures. Le samedi est son jour favori, car c'est le jour du marché et les voitures sont nombreuses.

Samedi dernier, comme il cherchait à monter sur un char de paysan, il tomba et se fit une entorse au pied gauche. Il s'en revint à la maison en pleurant et en boitant.

Alfred sera forcé de garder la chambre pendant plusieurs jours. Cette aventure ne manquera pas de le corriger, car il s'est promis de ne plus jamais se suspendre aux voitures.

DICTÉES

Entretien des vêtements.

Jamais un trou, jamais une tache, telle doit être la devise d'une jeune fille soigneuse. Un petit trou se répare avec une aiguillée de coton ; s'il s'agrandit, il faut y faire passer toute la pelote et dépenser beaucoup de temps. Une jeune fille ne peut absolument éviter les taches, mais elle doit, lorsqu'elle est exposée à en recevoir, les recevoir sur un tablier qui mettra ses vêtements à l'abri ; le travail terminé, elle ôte le tablier, et elle se présente aux regards sous l'aspect agréable d'un jeune fille qui vient de faire sa toilette. Ce qu'elle ne doit jamais se permettre, c'est de remplacer le bouton qui manque par une épingle. Les épingles sont faites pour rendre un service momentané, pour empêcher un ruban de se chiffonner, par exemple ; mais le bouton doit se trouver à la place qui lui est destinée. Plus l'ajustement est riche et élégant, plus la nécessité d'un ordre parfait dans les détails s'y fait sentir. L'ordre est la première condition du bien-être. Une place pour chaque chose ; chaque chose à sa place ; c'est une devise bien facile à mettre en pratique.

Mme H. GRÉVILLE.

Les insectes.

Jetons les yeux sur ce que la nature a créé de plus faible, sur ces atomes animés pour lesquels une fleur est un monde et une goutte d'eau un océan. Les plus brillants tableaux vont nous frapper d'admiration. L'or, le saphir, le rubis ont été prodigués à des insectes invisibles. Les uns marchent le front orné de plumaches, sonnent la trompette et semblent armés pour la guerre ; d'autres portent des turbans enrichis de pierreries, leurs robes sont éblouissantes d'azur et de pourpre. Ils ont de longues lunettes, comme pour découvrir leurs ennemis, et des boucliers pour s'en défendre. Il en est qui exhalent le parfum des fleurs et sont créés pour le plaisir.

On les voit, avec des ailes de gaze, des casques d'argent, des épieux noirs comme le fer, effleurer les ondes, voltiger dans les prairies, s'élancer dans les airs. Ici, on exerce tous les arts, toutes les industries : c'est un petit monde qui a ses tisserands, ses maçons, ses architectes : on y connaît les lois de l'équilibre et les formes savantes de la géométrie. Je vois parmi eux des voyageurs qui vont à la découverte ; des pilotes qui, sans voile et sans boussole, voguent sur une goutte d'eau à la conquête d'un nouveau monde.

AIMÉ MARTIN.

Bâle.

Bâle n'est curieux que par l'architecture ancienne de ses édifices, sa physiologie de vieille cité allemande. ses portes-fortereses flanquées de tours jadis reliées par des remparts, ses rues qui filent étroites et sombres en longs boyaux, qui montent en escaliers, descendent en escarpements ; ses petites places tristes, ornées d'amusantes fontaines ; les toits à pignons de quelques-unes de ses maisons, dont les fenêtres sont encore garnies de vitres rondes enchâssées dans un mince treillage de plomb, et les enseignes en fer forgé de ses auberges.

En face d'une fontaine gothique, l'hôtel de ville déploie la magnificence de sa façade finement sculptée, avec son horloge, son beffroi à la flèche aiguë, ses peintures à fresque, son héraut d'armes splendidement empanaché, levant haut l'écu bâlois.

De l'hôtel de ville, montez à la cathédrale, et vous verrez l'édifice dans la majesté de son ensemble, ses deux élégants clochers aux flèches guillochées comme des pièces d'orfèvrerie, piquées de mille trous lumineux, et l'encadrement superbe de cette grande masse rouge, se détachant dans le bleu du ciel, pareille à une montagne de porphyre taillée par des géants.

(Communiqué par H. Jaton).

VICTOR TISSOT.

Schaffhouse. — La chute du Rhin.

La chute du Rhin a vingt mètres de haut sur cent de large. A la fonte des neiges tout particulièrement, c'est-à-dire dans les mois de juin et de juillet, l'effet est magnifique de cette masse bondissante qui rejaillit en tourbillons d'écume. Belle à toute heure, elle est admirable le matin, quand, sous les jeux du soleil, des arcs-en-ciel s'en élèvent, prestigieuse féerie, et le soir, au clair de la lune, ou sous la lumière électrique et les feux de Bengale... Elle prend alors quelque chose de fantastique, presque d'irréel, et l'on reste muet, immobile, à regarder cet incomparable spectacle, ces passages du rouge au vert, puis au blanc éblouissant, puis de nouveau à l'émeraude et à la pourpre. Mais je la préfère encore lorsque tout s'est éteint et què, des nuages frangés d'or, la lune surgit royalement pure, baignant tout ce sublime paysage de sa lueur diamantée, qu'aucune illumination factice ne détronera jamais : alors l'âme est irrésistiblement saisie, et, pour peu que l'on ait de l'imagination, on croit encore entendre chanter Loreley.

(Communiqué par H. Jaton).

A. RIBAUX.

RÉCITATION

Une tache d'encre.

En écrivant, un écolier
Fait une tache à son cahier ;
Aussitôt il veut entreprendre
De l'effacer et ne fait que l'étendre.
Quand on a tort, mieux vaut en convenir
Que de chercher à se blanchir.

L^s ROEHRICH.

Le merle.

Le merle donne des leçons
A tous les oiseaux du village,
Linottes, moineaux et pinsons,
Et l'école est dans le feuillage.

Il leur apprend ceci, cela,
Le solfège avec l'harmonie,
La façon de donner le *la*.
Vrai, sa science est infinie.

Il est toujours vêtu de noir,
C'est un professeur exemplaire ;
Depuis le matin jusqu'au soir,
Il fait chanter : Tra la lanlaire !

Voilà qu'un petit écolier
Sous le concert du chêne passe
Avec son livre et son cahier.
Il boude, car il part en classe.

Il se dit : « Voilà les pinsons
Qui chantent tirelirelire
Dans les arbres et les buissons
Pendant que moi, je m'en vais lire ! »

Mais le vieux merle l'a compris,
Et, laissant son cours de musique,
Il siffle à l'écolier surpris :
Vite à l'école sans réplique.

Si tu sais très bien tes leçons
Quand tu reviendras du village,
Ce soir, le merle et les pinsons
Chanteront tous sur ton passage.

O. AUBERT.

Le mensonge avoué.

Qu'as-tu donc, Gabriel, tu me parais tout triste ?
On doit être joyeux, quand on n'a que cinq ans !
Nous priver de ta joie est un acte égoïste :
Les vieillards aiment tant le rire des enfants !
— Hélas ! dit Gabriel, si tu savais grand'mère !...
Non, jamais, plus jamais, je ne serai joyeux !

— Quel est donc le sujet de ta douleur amère ?
L'enfant dit à voix basse et les larmes aux yeux :
— « Ah !... ce matin, j'ai dit un mensonge à ma mère ! »
La grand'mère, à ces mots, l'attira sur son cœur
Et lui dit : « Le mensonge est chose bien vilaine !
Mais je vois, cher enfant, que tu n'es pas menteur,
Puisqu'un instant d'oubli te cause tant de peine.
Va tout dire à ta mère, implore son pardon :
La paix et le bonheur reviendront dans ton âme. »
Il suivit le conseil de l'excellente femme,
Et depuis ce jour-là, ne mentit plus, dit-on.

CH. FERROUD.

LECTURE

Les patrons.

En général, au bout de trois ans, l'apprenti devient compagnon. Mais le patron s'arrange de manière à ne lui enseigner que l'*abc* de son art, le laissant trouver lui-même la construction des mots. Je connaissais toutes mes lettres : je savais préparer le fil, coudre à points devant et arrière-points, bâtir, faire le surjet, la piqure, l'ourlet, le passepoil et la boutonnrière, coudre les boutons, repasser les coutures, etc. ; bref, je faisais toutes les parties d'un vêtement, mais je ne savais pas faire un vêtement entier.

Mon maître posait sur l'étoffe des patrons de papier ; il les agrandissait ou les rétrécissait selon le besoin d'après les nœuds du fil qui lui servait à prendre les mesures ; il suivait les contours à la craie et coupait ensuite : c'est très simple, quand on sait le faire.

Il taillait toujours en ma présence, mais, pendant ma seconde année, il me dit un jour : « Quand le maître taille, l'apprenti doit avoir les yeux sur son propre ouvrage. Une fois compagnon, il fera le maître bien assez tôt. Tailler, c'est le travail du maître, — personne ne me l'a montré ».

Néanmoins, je jetais parfois un coup d'œil sur les patrons, pour me rendre compte, non de leur forme, mais de leur contenu, car ils étaient coupés dans de vieux journaux.

Une après-midi, pendant que tous les gens de la maison où nous travaillions étaient dans les champs, il me parla de son patron à lui, mort depuis longtemps à cette époque. « Il a fait pour moi tout ce qu'il a pu, il m'a enseigné tout ce qu'il savait, — excepté une seule chose : il ne m'a pas montré à tailler. Jamais le maître ne montre cela à l'apprenti ; celui-ci doit se tirer d'affaire. Et comme je voulais devenir un bon ouvrier, j'ai copié en cachette les patrons de mon maître, dès ma seconde année d'apprentissage ».

Le lendemain de cette conversation, il me laissa seul avec un ouvrage commencé et alla travailler dans une autre maison. Il avait l'habitude d'emporter tout ce qu'il lui fallait pour son travail, mais cette fois il oublia ses patrons, qu'il avait déposés sur un meuble, dans un coin.

Me voyant seul avec ses précieux papiers, je les pris, je les dépliai sur la table et je me mis... à lire ce qui était imprimé dessus.

Quand mon maître revint, il trouva ses patrons un peu en désordre ; il sourit sans rien dire.

Au cours de ma troisième année, je coupai une petite culotte tout de travers, et le maître me reprocha ma maladresse avec un peu d'humeur. J'alléguai pour ma défense que je ne savais pas tailler.

— Pourquoi ne le sais-tu pas ?

- Vous ne me l'avez pas montré.
- Tu attends donc que je te montre ?
- C'est une chose bien difficile !
- Je le crois bien ! sans patrons tu n'y parviendras jamais.
- Mais je n'en ai pas.
- Tu es toujours fourré dans les paperasses, pourquoi ne les as-tu pas copiés ?
- Je n'y étais pas autorisé.

Il eut un éclat de rire bref, puis il se tut et se remit à coudre. Enfin, il me dit : « J'ai eu bien des apprentis dans ma vie. J'en ai eu d'intelligents et de stupides, de sérieux et de légers, mais jamais je n'en ai trouvé un aussi... honnête que toi. L'un se levait la nuit pour copier mes patrons ; un autre me les a volés ; un troisième, le plus rusé, les a emportés et m'en a laissé de faux, qu'il avait mal coupés exprès, pour m'enlever mes clients. C'était un coquin ! »

(D'après P. ROSEGER).

L. et J. MAGNIN.

ARITHMÉTIQUE

Calcul mental.

1. Quel est le prix de 8 paquets de thé à f. 0,65 ? (Réponse : f. 5,20) — de 9 paquets à f. 0,85 ? Réponse : f. 7,65.
2. Dans une famille, on emploie 1 paquet de thé en 3 mois. Quelle est la dépense annuelle, à f. 0,80 le paquet ? Réponse : f. 3,20.
3. Quelle est le volume d'une boîte à thé à base rectangulaire de 10 cm. de longueur, 8 cm. de largeur et 15 cm. de hauteur ? Réponse : 1,2 dm³.
4. Combien de paquets de 125 g. a-t-on dans 1 kg. de thé ? Réponse : 8 paquets ; — dans 7 kg ? Réponse : 56 paquets ; — dans 28 kg. ? Réponse : 224 paquets.
5. Le thé contient 2 % de théine. Combien y en a-t-il dans 10 grammes ? Réponse : 0,2 g. ; — dans 2 1/2 g. ? Réponse : 0,05 g. ; — dans 1 1/2 g. ? Réponse : 0,15 gr.
6. Un épicier achète 10 paquets de thé à f. 0,90, et obtient une remise de 10 %. Combien doit-il ? Réponse : f. 8,10.
7. Combien coûtent 10 paquets à f. 0,80, remise 20 % ? Réponse : f. 6,40 ; — 12 paquets à f. 0,75, remise 25 % ? Réponse : f. 6,75 ; — 50 paquets à f. 0,20, remise 5 % ? Réponse : f. 9,50.
8. Le prix du kg. de thé étant de f. 6, combien se vendra-t-il s'il subit une hausse du 4 % ? Réponse : f. 6,24 ; — une hausse du 12 % ? Réponse : f. 6,72 ; — une hausse du 15 % ? Réponse : f. 6,90.
9. Le kg. de thé valant f. 7, il subit une baisse du 3 %. Combien se vend-il alors ? Réponse : f. 6,79. — Et si la baisse est du 9 % ? Réponse : f. 6,37 ; — du 10 1/2 % ? Réponse : f. 6,265.
10. Un épicier reçoit 10 kg. de thé, dont la 1/2 en paquets de 1/2 kg. et le reste en paquets de 250 g. Combien de paquets de chaque sorte reçoit-il ? Réponses : 10 paquets ; 20 paquets.
11. Un autre reçoit 8 kg., dont 3/4 en paquets de 250 g. et le reste en paquets de 125 g. Combien reçoit-il de paquets de chaque sorte ? Réponses : 24 paquets ; 16 paquets.
12. La 1/2 d'une commande de 20 kg. de thé est en paquets de 1/2 kg., 1/4 en paquets de 250 g. et le reste en paquets de 125 g. Combien y en a-t-il de chaque sorte ? Réponses : 20 paquets ; 20 paquets ; 40 paquets.
13. J'achète 60 kg. de thé à f. 5 le kg. J'en vends 1/3 avec un bénéfice du 15 %. Quel est ce bénéfice ? Réponse : f. 15.
14. Je vends le reste avec un gain de 12 %. Quel est mon bénéfice total sur les 60 kg. ? Réponse : f. 39.

15. Un marchand mélange par égales quantités du thé à f. 8 le kg. et à f. 6,60 le kg. A combien revient 1 kg. du mélange? *Réponse : f. 7,30 ; — du thé à f. 6,50 et à f. 5,80? Réponse : f. 6,15 ; — à f. 5,80 et à f. 4,50 le kg. ?*

Réponse : f. 5,20.

16. A combien revient le kg. du mélange de 2 kg. à f. 6 avec 3 kg. à f. 4?

Réponse : f. 4,80.

17. Je veux obtenir 12 kg. de thé à f. 5 le kg. Combien dois-je prendre de kg. à f. 5,10 et à f. 4,70?

Réponses : 9 kg. ; 3 kg.

18. Pour former un mélange, je prends $\frac{1}{4}$ thé de Ceylan à f. 5 le kg., et $\frac{3}{4}$ à f. 6 le kg. En vendant le tout f. 50, je gagne f. 4. Combien de kg. ai-je pris pour former ce mélange?

Réponse : 8 kg.

Calcul écrit.

1. A combien revient annuellement le thé consommé dans une famille? Un paquet de 125 g. qui a coûté f. 0,80 a duré 42 jours, et 1 kg. de sucre, payé f. 0,50, employé exclusivement à cet usage, a duré 14 jours. On évalue à f. 2,50 le combustible nécessaire pour l'année entière. *Réponse : f. 22,49 environ.*

2. J'ai une boîte en forme de parallépipède rectangle, dont les dimensions sont 7,5 cm. de longueur, 4,8 cm. de largeur et 11 cm. de hauteur. Pourrai-je y verser le contenu d'un paquet de thé à base carrée, dont le côté mesure 5,5 cm. et la hauteur 12 cm.? Quel sera l'espace vide au-dessus de la boîte, en supposant qu'il se tassera autant que dans le paquet?

Réponses : Oui ; 33 cm³.

3. Un commerçant achète :

25 paquets de 125 g.	thé de Ceylan, à f. 1,05 le paquet.
25 »	» thé des Indes, à f. 0,90 »
50 »	» thé des familles, à f. 0,80 »
50 »	» thé Souchong, à f. 0,65 »

La caisse d'emballage pèse 4,3 kg, et coûte f. 0,50. On demande le poids total et la valeur de l'envoi.

Réponses : 18,750 kg. ; f. 121,75.

4. Le café contient 0,97 % de caféine, et le thé 2 %. Si l'on emploie par litre 80 g. de café moulu, ou 10 g. de thé (3 cuillerées à café), combien une tasse de café de 2 dl. contient-elle de plus de caféine (ou théine) qu'une tasse de thé de même grandeur?

Réponse : 0,115 g. environ.

5. Un négociant achète 2500 kg. de thé à f. 5,56 le kg. ; 3250 kg. à f. 6,25 ; 4000 kg. à f. 6,32. Il se produit une baisse du 2,5 %. Combien perd-il?

Réponse : f. 1487,31 environ.

6. On a acheté 640 paquets de thé dont les $\frac{2}{5}$ à f. 0,80 le paquet, et le reste à f. 0,90. On obtient une remise du 12 %. Combien doit-on payer?

Réponse : f. 484,35.

7. Un négociant achète 96 kg. de thé à f. 8,45 le kg. Il en détaille les $\frac{1}{6}$ en gagnant le 15 %, $\frac{1}{4}$ en gagnant le 12 %, et le reste en gagnant le 9 %. Quel est son bénéfice total?

Réponse : f. 87,20 environ.

8. On mélange 60 kg. thé à f. 5,20 avec 20 kg. à f. 4,40. Combien doit-on vendre le paquet de 125 g. pour gagner le 4 %?

Réponse : f. 0,65.

9. On veut obtenir un mélange de 328 kg. de thé à f. 7 le kg. Combien de kg. à f. 6,40 et à f. 7,20 devra-t-on mélanger?

Réponses : 82 kg. ; 246 kg.

10. Un mélange est formé de $\frac{1}{4}$ thé de Ceylan à f. 8,25 le kg. et $\frac{1}{3}$ thé des Indes à f. 7,50 et le reste thé de Chine à f. 6,90 le kg. En vendant le tout f. 2700, on fait un bénéfice de f. 468,75. De combien de kg. se composait le mélange?

Réponse : 300 kg.

Section vaudoise des Maîtres abstinents.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE - ET CULTES

CHATEAU-D'EX. — Le deuxième poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le 13 novembre, à 6 heures du soir.

VAULION. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le 13 novembre, à 6 heures du soir.

BUREAU DES FOURNITURES SCOLAIRES

Concours pour l'élaboration de manuels.

En tenant compte de la décision prise en date du 28 décembre 1899, le département prolonge jusqu'au 28 décembre prochain le délai accordé pour l'envoi des manuscrits concernant les **recueils d'arithmétique** à l'usage des élèves et du personnel enseignant.

Le dernier délai reste fixé au 31 courant pour les manuels de chant et de sciences naturelles.

ÉCOLES PRIMAIRES

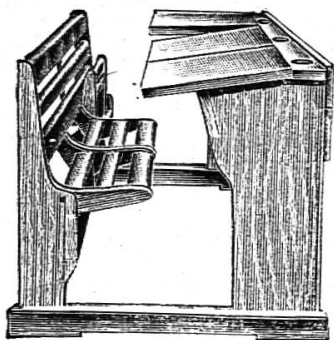
MM. les régents et Mmes les régentes qui, au 31 décembre 1900, auront droit à la première **augmentation de traitement pour cinq années de service**, sont priées d'adresser au département, avant le **15 novembre** prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indications des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 30 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul Dubois en qualité de maître pour les sciences physiques et naturelles, les mathématiques et le dessin à l'école secondaire d'Avenches, à titre provisoire et pour une année.

FABRIQUE SPÉCIALE POUR INSTALLATIONS D'ÉCOLE



Système de banc d'école
bernois.

Hunziker & Cie, Sarau

Fournisseurs des tables
pour l'école d'Olten

Auditoires du Technikum, de
Bienne

Salles de dessin du Polytech-
nikum, Zürich.

Je cherche pour le 1^{er} janvier une jeune **bonne supérieure, protestante**, pour soigner 3 petites filles de 7 à 10 ans. Elle doit savoir la couture. Envoyer certificats, photographie, conditions à Comtesse d'Arnim, Nassenheide in Pommern.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100 .  pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

 **Trousseaux complets** 

H. Mignot, éditeur

LAUSANNE, Pré-du-Marché, 17.

Prime aux abonnés de l'ÉDUCATEUR

Quelques exemplaires des ouvrages ci-après indiqués sont mis gratuitement à la disposition des abonnés de l'*Educateur*:

Genèse des grands hommes. Gens de lettres français modernes, par A. ODIN, professeur à l'Université de Sofia. 2 vol. in-8°, avec 33 tableaux et 24 cartes.

Exercices de style et de composition, par G. MIGNOT, troisième édition.

Joindre à la demande un timbre de 40 cent. pour affranchissement de l'envoi.

TRAVAUX MANUELS

Pyrogravure

SCULPTURE ÉLÉMENTAIRE

Découpage du bois

PRIX-COURANT GRATIS ET FRANCO

E. KLIEBES

GENÈVE, 39, rue de l'Entrepôt, GENÈVE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

✂ ——— ✂ **LAUSANNE** ——— ✂

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

— ✂ — **CONFECTION SUR MESURE** — ✂ —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères**, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FÆTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

NOUVEAUTÉS

—  Musique religieuse pour Noël.  —

Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.

QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,
par

T. STRONG.

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : No 1, fr. 1.50. No 2, fr. 1.—. No 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

Kling, H. Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano),
partition 3.—
parties 0.25
Cantique de Noël, chant et piano 1.50
chœur à 4 voix mixtes 0.50
chœur à 4 voix d'hommes 1.—
chœur à 3 voix égales 0.30
Chant de Noël, chant et piano 2.—

Chœurs mixtes

North, C. Noël. La terre a tressailli 1.50
Bischoff, J. Soir de Noël 0.50
Nossek, C. Chant de Noël 0.50
Lauber, E. Noël 0.50
Sinigaglia, L. Noël 1.—
Adam, A. Cantique de Noël 0.50
Schumann, R. Chant de Noël 0.25

Chœurs mixtes

Bost, L. Noël ! Noël ! 0.60
Bischoff, J. Noël ! Le cantique des anges 1.—

A 3 voix égales.

North, C. Op. 21-6. Chants de Noël 0.25
Op. 3^e 6. Noëls de J. G. Aiblinger 0.25
Kling, H. Chant de Noël 0.25
Chinn, R. La Noël des petits enfants 0.25
Adam, A. Cantique de Noël 0.25
Schumann, R. Chant de Noël 0.25
Dele, U. Noël 0.25

Chœurs à 4 voix d'hommes.

Nossek, C. Noël 1.—
Uffolz, P. Noël 1.50
North, C. Chant de Noël 1.50
Adam, A. Cantique de Noël 0.50
Schumann, R. Chant de Noël 0.50

Demandez les grands succès :

Læwe, C. La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton	Fr. 1.50
Ganz, R. Noël en rêve.	Fr. 2.—
Grünholzer, K. Sur la montagne. 7 mélodies. 2 ^{me} édition	Fr. 2.—
Album populaire suisse. 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.)	Fr. 3.—
Le même pour violon, flûte, cornet, clarinette ou bugle	Fr. 1.50

RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano).

Partition: fr. 4. — Parties: fr. 0 50

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton

XXXVI^{me} ANNEE — N° 46

LAUSANNE — 17 novembre 1900.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : U. Gaillard, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

R. LUGÈRE 1898

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Bosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Grosgrin , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Failetta , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Briod , E.,	Fey.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Mézières.
Neuchâtel.		Magnin , J.,	Préverenges.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Fribourg.			
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire,	Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier,	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif,	Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire,	Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président,	Lutry.		

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

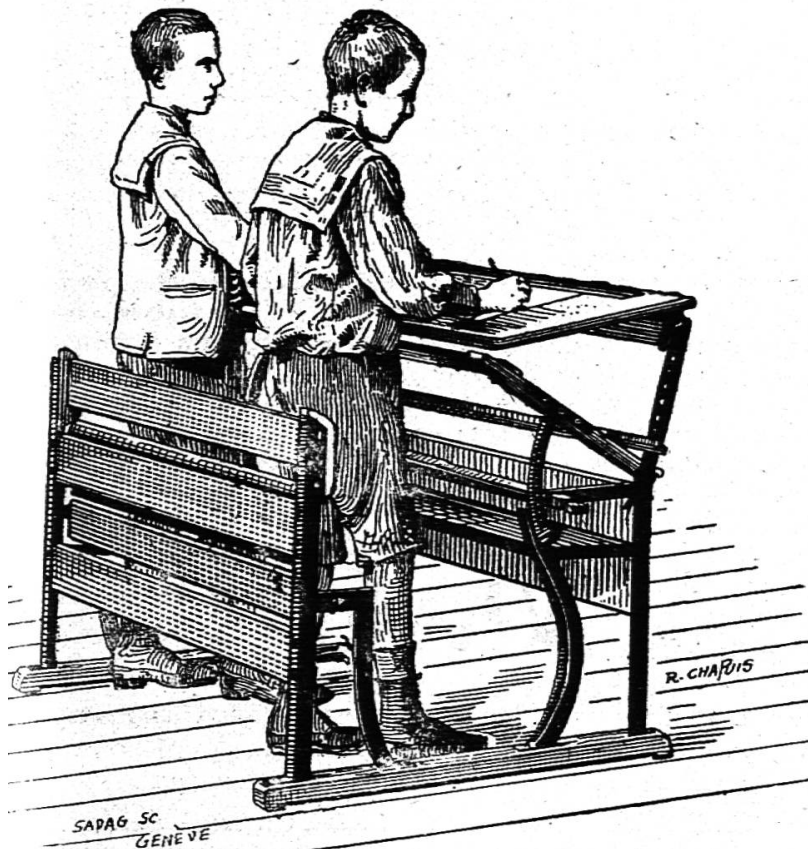
Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

PU PITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé |



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe I. Classe I.

MÉDAILLE D'OR

pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
De s'accommoder aux diverses tailles des élèves :
De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver l'attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les viciations graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire.
De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises:
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris — Médaille d'or.



EN SOUSCRIPTION
à la Librairie F. PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Indispensable à tous les membres du corps enseignant

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES

EN SEPT VOLUMES

Le **Nouveau Larousse illustré** est rédigé par des écrivains et des savants éminents. Il donne l'**essentiel** pour toutes les branches des connaissances humaines : Histoire, — Géographie, — Biographie, — Mythologie, — Sciences mathématiques, — Sciences physiques et naturelles, — Chimie, — Médecine, — Economie rurale, — Pédagogie, etc.

Le **Nouveau Larousse illustré** est illustré de **milliers de gravures** qui complètent le texte et le rendent plus compréhensible. Des **tableaux synthétiques** et de **magnifiques planches en couleurs** facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des **cartes** en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

Le **Nouveau Larousse illustré** est d'une incontestable supériorité sur toutes les encyclopédies parues jusqu'à ce jour.

La modicité du prix de souscription et les facilités de paiement le mettent à la portée de tous.

Prix actuel de la souscription :

180 francs en fascicules, en séries ou en volumes brochés.

215 francs en volumes reliés demi-chagrin, fers spéciaux.

Les 3 volumes déjà parus sont fournis immédiatement à chaque souscripteur.

Facilité de paiement : Remboursements mensuels de **5 francs**.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Séance d'automne, samedi 17 novembre, à 2 ¹/₄ heures, bâtiment de l'Union chrétienne, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Entretien sur Timothée. M. GAILLOUD.
 2. De l'histoire sainte à l'école. M. U. BRIOD.
 3. Propositions individuelles.
- Chants évangéliques : Nos 76, 80, 148, 172, 224, 243, 260.
-

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.